



INVITATION
DÉPISTAGE

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

UN TEST GRATUIT, SIMPLE ET RAPIDE À RÉALISER CHEZ VOUS

Madame, Monsieur,

Le Centre de Coordination et de Référence pour le dépistage des cancers (CCRref) est l'asbl agréée par la Région wallonne pour organiser le dépistage du cancer colorectal (cancer du gros intestin) pour les femmes et les hommes entre 50 et 74 ans. Nous vous proposons de participer à ce dépistage en réalisant gratuitement le test de recherche de sang occulte dans les selles.

Les experts européens recommandent de réaliser ce test tous les 2 ans à partir de 50 ans.

3 POSSIBILITÉS POUR OBTENIR LE KIT DE DÉPISTAGE :



Vous pouvez le commander via le lien www.depistageintestin.be

Il sera envoyé directement à votre domicile.

Vous pouvez l'obtenir auprès de votre médecin généraliste.

Vous pouvez l'obtenir auprès de votre pharmacie.

Nous vous invitons à lire attentivement le dépliant et les explications reprises au verso de ce document.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site www.cancerintestin.be

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

M. Michel Candeur
Coordinateur

Découvrez le dépistage
en pratique au verso.

Attention : En cas de douleurs abdominales ou de symptômes digestifs persistants (sang dans les selles, diarrhées ou constipation inhabituelles...), de maladie digestive inflammatoire chronique, d'antécédents personnels ou familiaux de cancer digestif, il est conseillé de consulter en priorité votre médecin généraliste. Il pourra vous examiner et vous orienter, si nécessaire, vers un spécialiste.

Remarque

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'invitation, vous pouvez nous le signaler via le site : www.ccref.org/stopcolon par e-mail colorectal@ccref.org ou par téléphone au 010 23 82 72.

Votre N° d'identification du Registre national (situé sur votre carte d'identité) vous sera demandé.

Le traitement des données à caractère personnel est réalisé conformément à notre politique de confidentialité des données (disponible sur notre site www.ccref.org).

CCRref asbl - Centre de Coordination et de Référence pour le dépistage des cancers
Centre d'opérationnalisation en médecine préventive agréé par Arrêté ministériel du Gouvernement wallon le 28/05/2024
Tél : +32 (0)10 23 82 72 - Fax : +32 (0)10 45 67 95 - colorectal@ccref.org - www.ccref.org
Rue André Dumont, 5 (Axis Parc) - 1435 Mont-Saint-Guibert - Jours ouvrables de 9h à 16h
N°BCE : BE 0478.939.973 - RPM Nivelles - ING BE79 3101 7599 1533

06/2024



50 À 74 ANS

LE DÉPISTAGE EN PRATIQUE

1) LES CONDITIONS A REMPLIR

- Être un homme ou une femme âgé(e) de 50 à 74 ans.
- Être en possession d'un N° d'identification du Registre national belge.
- Être domicilié(e) en Région wallonne.
- Ne pas avoir fait le test de dépistage courant de l'année civile précédente.
- Ne pas avoir bénéficié d'une coloscopie dans les 5 années précédentes.
- Renseigner, si possible, un médecin dont le lieu de consultation est en Belgique.

2) TROIS POSSIBILITÉS POUR OBTENIR LE KIT DE DÉPISTAGE

- ➔ Vous pouvez le commander via le lien www.depistageintestin.be
Il sera envoyé directement à votre domicile.
- ➔ Vous pouvez l'obtenir auprès de votre médecin généraliste.
- ➔ Vous pouvez l'obtenir auprès de votre pharmacie.

3) LA RÉALISATION DU PRÉLÈVEMENT

Le test de dépistage se fait sur un prélèvement de selles. Celui-ci est simple et rapide à réaliser chez vous. Un mode d'emploi détaillé est fourni dans le kit de dépistage.

Il est primordial de réaliser le test rapidement car sa validité est limitée dans le temps.

Attention, réalisez le prélèvement de selles en dehors de saignements hémorroïdaires.

4) L'ENVOI DU PRÉLÈVEMENT

Une fois réalisé, le test est à renvoyer exclusivement au moyen de l'enveloppe grise préadressée et préaffranchie fournie dans le kit de dépistage.

5) LES RÉSULTATS

Pour obtenir le résultat de l'analyse, vous pourrez téléphoner à votre médecin ou consulter masante.belgique.be environ 8 jours ouvrables après le renvoi du test.

Dans plus de 90 % des cas, le test ne montre aucune trace de sang dans les selles.

Un nouveau test sera envoyé automatiquement à votre domicile 2 ans après votre dernier test si vous êtes toujours dans les conditions à remplir (voir point 1 ci-dessus).

Dans moins de 10 % des cas, le test montre la présence de traces de sang.

Votre médecin vous orientera vers un gastro-entérologue qui vous proposera une coloscopie afin d'identifier l'origine du saignement. Dans environ 60% des cas, les résultats de la coloscopie révéleront qu'il n'y a pas de lésions précancéreuses ou cancéreuses.

Si un polype est découvert, il sera enlevé lors de la coloscopie. On évite ainsi son évolution éventuelle vers un cancer.

Plus rarement, un cancer est déjà présent. Il est, le plus souvent, au début de son développement, ce qui permet un traitement plus efficace et augmente les chances de guérison. Cela concerne 5 personnes sur 1 000 qui participent au dépistage.

Contrairement au test de dépistage, la coloscopie n'est pas gratuite mais votre mutualité la rembourse en partie. Renseignez-vous auprès du gastro-entérologue et de votre mutualité.